PUBLICATIONS LÉGALES

Compagnie des Mines de houille de Courrières

Société anonyme.

Capital : 220.000.000 de francs
Siège social à BILLY-MONTIGNY (Pas-de-Calais)

Registre du Commerce : Béthune N° B. 52.

AVIS

Une Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la Compagnie des Mines de Houille de Courrières, Société Anonyme se réunira le Mercredi 21 Février 1940, à l'Hôtel de Ville de Douai.

La réunion devant être ouverte exactement à 14 heures 30 l'inscription des pouvoirs ne sera dès 13 heures et Messieurs les Actionnaires sont priés de en faire inscrire avant 14 heures.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre de ses actions, est admis à cette Assemblée.

Ordre du jour :

Examen d'une proposition de modification de la date de clôture des exercices et modifications à apporter en conséquence à l'article 23 des statuts.

Autres modifications aux Statuts notamment aux articles 20, 21, 28, 30, 32, 34, 35, 36, 37 38 et 43.

Les propriétaires d'actions au porteur, par application de l'article 31 des Statuts, devront avoir déposé leurs titres le 10 février au plus tard, soit au siège social, soit dans une des Banques ci-après désignées. Les pouvoirs en vue de se faire représenter à l'Assemblée devront être déposés, au siège social, le 15 Février au plus tard.

Les Actionnaires au porteur ayant déposé leurs titres devront retirer aux Banques où ce dépôt a été effectué un certificat de dépôt qui leur servira de lettre d'introduction pour l'Assemblée

En raison de l'importance de la question inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée Extraordinaire et du quorum exigé pour la validité des délibérations de cette Assemblée, au de l'Assemblée qui suivra s'il y a lieu, Messieurs les Actionnaires sont instamment priés d'y assister ou de s'y faire représenter.

Tout actionnaire, membre de l'Assemblée, qui y aura assisté ou s'y sera fait représenter recevra à titre de jeton, sur chaque action inscrite à son nom ou par lui déposée, la somme de 1 franc net, si l'Assemblée a été valablement constituée

Banques désignées pour recevoir le dépôt :

Crédit Lyonnais.
Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie.
Société Générale.
Crédit du Nord.
L. Dupont et Cie.
L'Union des Mines.

et leurs succursales en France.

Les Actionnaires qui ont en dépôt leurs titres dans un autre établissement de Crédit, peuvent, en outre, avec l'agrément du siège social ou des Banques ci-dessus désignées, être admis à remplir cette formalité en consignant leur certificat de dépôt au siège social ou aux Banques désignées.

Le Conseil d'Administration.

P.-S. — Le texte imprimé des résolutions qui seront soumises au vote de cette Assemblée sera remis à la disposition des actionnaires au siège social 15 jours avant l'Assemblée. 9140

Les actionnaires de la

Société Électrique de Leforest

Société anonyme au capital de 120.000 francs, dont le siège est à Leforest (Pas-de-Calais), sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire, pour le 11 Février 1940, à Leforest, Salle Wannenbrink-Cagar, à 17 heures, pour délibérer sur l'ordre jour suivant :

Rapport du Conseil d'Administration :

Proposition de prorogation de la Société, pour une durée de 15 années à compter du 1er Octobre 1941 ;

Modification de certains articles des statuts, comme conséquence de cette prorogation ;

Pouvoirs à donner au Conseil d'administration aux effets ci-dessus.

Il est rappelé aux actionnaires que ceux-ci peuvent prendre, à dater du 22 janvier 1940, communication, au siège de la Société, du texte imprimé des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Pour pouvoir prendre part à l'Assemblée les propriétaires des actions devront obligatoirement déposer leurs titres au siège de la Société, cinq jours au moins, avant la réunion de l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration. 5132

Brasserie Coopérative Union Saint-Amand

Société Anonyme Coopérative à capital variable
11, Rue Copernic, ROUBAIX

Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la Brasserie Coopérative UNION SAINT-AMAND dont le siège est à Roubaix, Rue Copernic, N° 11, en date du 7 Janvier 1940, dont copie enregistrée la 17 Janvier 1940 à Roubaix (Succession Volume 33, folio 57, N° 805) déposé en deux copies au Greffe du Tribunal de Commerce de Roubaix, le 18 Janvier 1940, il résulte que la Société est dissoute et que Maître Ruffielet, agréé au Tribunal de Commerce de Roubaix en a été nommé liquidateur avec tous les pouvoirs énoncés en l'article 27 des Statuts

Pour extrait certifié conforme,
Le Président : Henri Duhamel.

Article 37 des statuts. — « L'Assemblée Générale nommera à l'expiration du temps pour lequel elle a été constituée ou prorogée et en cas de dissolution anticipée, un ou plusieurs liquidateurs qui auront à charge et pouvoir de continuer provisoirement l'exploitation, de terminer les affaires en cours, de vendre, même à l'amiable, l'actif mobilier et immobilier de la société, d'acquitter le passif et de payer les frais de liquidation ». 1809

Etude de Me Claude DUCATE, Huissier à Lille, 11, rue Jean Roisin.

VILLE DE LILLE

2, Rue Sainte-Anne, Hôtel des Ventes

VENTE JUDICIAIRE

DE BEAU MOBILIER DE BUREAU machine à écrire ROYAL, tour, fraiseuse, étau-limeur, etc

Voiture automobile RENAULT, type Nervastella. Salle à manger acajou salon, etc.

Le MERCREDI VINGT-QUATRE JANVIER 1940, à 14 heures, en l'Hôtel des Ventes de Lille, 2, rue Sainte Anne, il sera procédé à cette vente par le ministère de Me SINGER, Commissaire-priseur. Au comptant.
C. DUCATE 7157

OFFRES D'EMPLOIS

REPRÉSENTANTS ET EMPLOYÉS

Bon Employé de Bureau

sachant travailler machine à écrire, dégagé toutes obligations militaires, est demandé par **Société Laitière des Fayt, à Petit Fayt, par Cartignies (N.)** Ecrire références et prétentions. 9138

COMPTABLES EMPLOYÉS COMPTABLES

sont demandés S'adresser au «Réveil du Nord», 186, rue de Paris, à Lille. 9140

DIVERS

On demande Garçon-Boucher

connaissant le détail, chez M. VILLOCQ-PANNIER, Ruel Jules Guesde, à BRUAY-EN-ARTOIS. 3114

CESSION

Fonds de commerce à vendre

S'adresser chez COLIN Léonard, Café de la Gare, à la Plaine, **Liévin.** 3112

AVIS DIVERS

COMPTOIR CENTRAL

38, rue Gustave-Delory, à LILLE continue ses achats de **BIJOUX** et débris, pièces argent démonétisées et argenterie **AUX PLUS HAUTS COURS** 5329

Belle Salle de 7 m. 50 sur 9 m.

en **Eternit** complètement doublé sur bon plancher. Disponible de suite. Prix intéressant. 79, rue de la Gare, **Nœux-les-Mines** 5331

AUTOMOBILES

ACHAT véhicules automobiles. Vente pièces récupérées. Jean **CIBIE, 128, rue Paul-Lafargue, LILLE.** 9131

DETTES

Dettes. — Monsieur ZAVISLA Jean, mineur, demeurant à Aniche à l'honneur d'informer le public qu'à dater de ce jour il ne reconnaîtra plus les dettes que pourrait contracter sa femme, née Marche IZYDORCZYK. 3113

T.S.F.

MARDI 23 JANVIER

PARIS P. T. T. — 8 h. 15, Yvon Le Marc Hadour et Hugues Guenod ; 11 h. 45, le quart d'heure du soldat ; 12 h. 20, Gabriello ; 12 h. 45, musique variée ; 18 h. 15, Alice Raveau ; 18 h. 30, le quart d'heure du soldat ; 18 h. 45, Georgius ; 21 h., Les propos de Malloche par René Dorin ; 22 h., sketch par Rip ; 22 h. 15, chansons populaires françaises.

RADIO-PARIS. — Cours d'anglais ; 12 h. 15, violon par M. Hewitt ; 12 h. 45, opérettes par Mme Eitteau et M. Catheiat ; 13 h. 45, piano par M. Kartun ; 15 h. 30, Maman Catherine, d'A. Lorde ; 16 h. 30, Cousinou ; 16 h. 45, Folkhlore de France et de Grande-Bretagne ; 17 h. 45, mélodies par Mme Vildy ; 19 h. 30, concert symphonique ; 20 h. 45, depuis le théâtre de Rennes ; La Damnation de Faust, de Berlioz ; 22 h. 45, R. Lesrand et son jazz.

POSTE PARISIEN. — 6 h., G. Thill dans Carmen; 12 h., Extraits de Dédé, Phi-Phi et Tonton.

RADIO-CITÉ. — 7 h. 40, Lucienne Boyer ; 13 h. 30, Jean Sablon ; 19 h., Tino Rossi ; 20 h., Léo Marjane ; 20 h. 05, Jane Sourza et Andréas ; 21 h., Le quintette des chansonnettes ; 22 h., Les petits chanteurs à la croix de bois ; 22 h. 35, disques rares.

ILE-DE-FRANCE. — 20 h. 45, Mignon.

RADIO 37. — 7 h. 40, L. Dugard, Jaime Plana et Léo Marjane ; 16 h. 15, Jean Sablon ; 19 h. 15, Martha Eggerth ; 21 h., Orchestre Radio 37 Pascieloup.

RADIO-TOULOUSE. — 20 h. 45, La Mascotte ; 21 h. 30, musique militaire ; 22 h. 15, Extraits d'opéras-comiques ; 22 h. 40, jazz.

RADIO-LYON. — Vers 19 h. 45 : **Kiosque à chansons Persil.**

BRUXELLES. — 18 h. 55, Georges Thill ; 20 h., demi-heure du soldat.

Dons chaque colis destiné aux **MOBILISÉS** n'oubliez pas de joindre une boîte de **PASTILLES VALDA**

Les Véritables **en boîtes Valda** sont seules efficaces

Les VALDA, 27, Bd Bonrdon, PARIS

9399

Agriculture Commerce Industrie

INSTITUTION D'UNE COMMISSION DES BAUX RURAUX

Paris, 22. — Le « Journal Officiel » publie un arrêté instituant au ministère de l'Agriculture une Commission des baux ruraux qui est chargée d'étudier les modifications à apporter, en ce qui concerne ces baux, au décret-loi du 26 septembre 1939, réglant les rapports entre propriétaires et locataires en temps de guerre.

Sont notamment désignés pour faire partie de cette Commission : MM. Maurice Dormann, sénateur, membre de la Commission de l'Agriculture du Sénat ; Veyssière, sénateur ; Triballet, député, vice-président de la Commission de l'Agriculture de la Chambre ; Aveline, député, membre de la Commission de l'Agriculture de la Chambre ; un délégué de l'assemblée permanente des présidents des chambres d'agriculture ; un membre de l'inspection générale de l'agriculture ; un représentant du directeur général des eaux et forêts.

C'est encore un Rhume négligé!

Vos poumons sont pris, la toux est continuelle, les bronches sifflent, l'oppression vous tenaille, les crachats vous étouffent. Le remède qui vous délivrera, c'est le Sirop des Vosges Cazé. Plus de 35 ans de succès garantissent son efficacité dans tous les cas de Rhume, Bronchite, Asthme, Catarrhe, Emphysème. Prenez du

Sirop des Vosges Cazé

Le gd flac. : 13 f. 25. Tres Phies, Cazé, Phcien, 64 bis, Av. de Châtillon, Paris

9302

LA SUPPRESSION DES DROITS D'ENTRÉE SUR LES CHEVAUX DE BOUCHERIE

Paris, 22. — Le « Journal Officiel » publie un décret aux termes duquel sont prorogées jusqu'au 30 juin 1940 inclusivement les dispositions du décret du 26 septembre 1939 supprimant les droits d'entrée en France et en Algérie sur les chevaux de boucherie (N° 1 bis du tarif douanier) et les viandes fraîches et réfrigérées de cheval.

Quand les **MAUX D'ESTOMAC** vous menacent,

quand l'acide chlorhydrique en excès s'attaque à la muqueuse de votre estomac et que vous ressentez ces crampes, ces aigreurs et ces brûlures, la Magnésie Bismurée vous apportera un soulagement instantané.

A moins de neutraliser cet excès nocif d'acidité, les maladies digestifs du début peuvent devenir plus graves et conduire à la gastrite chronique ou l'ulcération. Tout en neutralisant l'excès d'acidité, une petite dose de poudre ou quelques comprimés de Magnésie Bismurée empêchent la fermentation des aliments et calment la muqueuse stomacale irritée.

Avec la Magnésia Bismuréa les tiraillements, les renvois, la flatulence et toute douleur digestive cèdent la place à une bonne digestion. Ttes Phies 'poudre ou comprimés) Frs. 10.75 ou Frs. 16.

9315

LA RÉQUISITION DES CUIRS ET PEAUX

Le centre de fabrication des cuirs et chaussures, 185, rue Delespaul à Roubaix, nous communique :

« Il est rappelé que, en temps de guerre, les cuirs et peaux en poils sont frappés d'une réquisition générale pour les besoins de l'armée.

» En conséquence, le commerce des cuirs et peaux n'est plus libre et les bouchers doivent obligatoirement livrer leurs cuirs verts aux gérants de ventes publiques ou aux négociants qui ont été accrédités par l'Intendance comme agents collecteurs de l'Administration. à l'exclusion de tous intermédiaires n'ayant pas le titre de collecteurs.

» Il est rappelé que les tanneurs ne peuvent être collecteurs.

» Tous industriels, ramasseurs, cultivateurs, bouchers, qui ne se conformeraient pas à ces prescriptions, s'exposeraient à des peines de droit. Les vendres à ce sujet sont impératifs et seront contrôlés par le service compétent ».

MARCHÉS DE PARIS

Beurres. — Kilo des Laiteries Coopératives Industrielles Normandie, 27.75 ; Charente Poitou Touraine, 27.75 ; malaxés Normandie, 24 fr. ; malaxés Bretagne, 23 fr.

Œufs. — Picardie et Normandie, 1.100 ; Bretagne, 1.060 ; Poitou Touraine Centre, 1.100 ; Auvergne-Midi, 1.125 ; Outre-Mer, 825.

Fromages. — Brie moyen, 350 ; camembert Normandie, 500 ; divers, 45 ; Lisieux, 1.100 ; Gournay, 200 ; Neufchâtel, 157.50 ; Pont-Lévêque, 625 ; Port-Salut, 1.850.

Volailles. — Canards rouennais, 30 fr. ; nantais, 24 fr. ; fermes, 19 fr. ; lapins morts, 20 fr. ; oies en peaux, 16 fr. ; poulets morts nantais, 24 fr. ; de Bresse, 29 fr. ; poules mortes, 21 fr.

Poissons. — Barbues, 24 fr. ; bars, 30 fr. ; harengs français pleins, 5.75; vides, 3.75 ; homards vivants et langoustes vivantes, 30 fr. ; merlans brillants, 8 fr. ; ordinaires, 4.50 ; morues salées, 5.75 ; raies, 7 fr. ; sardines fraîches, 55 fr. ; soles, 30.50 ; huîtres Marennes, 130 fr. ; Portugaises, 32.50 ; moules Isigny, 240 fr.

MARCHE DE LA VILLETTE, 22. — Cours officiels de clôture. — Viande nette : Bœufs : 1re qual., 16 fr. ; 2e qual., 15.20 ; 3e qual., 13.60 ; extra, 16.70 ; Vaches : 15.90, 14.00, 12.80, 17.50 ; Taureaux : 14.30, 13.30, 12.70, 14.80 ; Veaux : 18.60, 17.50, 15.80, 20.00 ; Moutons : 21.20 ; 19.00; 15.40, 22.40 ; Porcs : 15.28, 14.28, 11.58, 15.86 ; Brebis : 14.20, 17.00.

MARCHÉS DE LA RÉGION

A Auxi-le-Château, 20. — Denrées. — Beurre, 14 fr. 1 livre ; œufs, 26 à 28 fr. le quarteron.

Grains. — Aux 100 kilos : blé, 204 fr. ; avoine, 85 fr. ; orge, 130 fr.; seigle, 140 fr. ; maïs, 160 fr.

Viandes. — Bœufs : Quartier derrière, 13.25 ; devant, 10.75 ; aloyau, 17.85 ; culasses, 14.45 ; train entier, 13.45 ; Veaux : 1ra qual., 18.15 ; 2e qual., 15.45 ; 3e qual., 13.45 ; pan cuisseau, 17.55 ; Moutons : 1re qual., 17 fr. ; 2e qual., 14.95 ; gigots, 23 fr. ; carrés parés, 30 fr. ; épaule, 16 fr. ; Porcs (entier ou demi) : 1ra qual., 16 fr. ; filets, 19.25 ; jambons, 17.60 ; lards, 12 fr.

A Valenciennes, 22. — Bœufs : 1re, 2e, 3e qualité, sur pied, 9.65, 6.50, 5.10 ; viande 16.75, 13.00, 10.75; vache : sur pied 8.30, 6 fr., 4 fr. ; viande : 15 fr., 12 fr., 10 fr. ; taureau : sur pied 8.20, 6.10, 10 fr. ; viande, 14 fr., 12 fr., 10 fr.

Ces prix sont valables jusqu'au marché du 29 janvier.

A Saint-Pol-sur-Ternoise, 22. — Beurre (baisse), 14 à 14.50 la livre; œufs (hausse), 35 à 36 fr. le quarteron.

Volailles au couple : poules, 42 à 48 fr. ; pouleta, 50 à 75 fr. ; canards, 32 à 40 fr. ; Barbarie, 55 à 70 fr. ; pintades, 40 à 45 fr. ; pigeons, 10 à 14 fr. ; à la pièce : oies, 35 à 42 fr. ; dindes, 80 à 95 fr. ; lapereaux, 12 à 16 fr. ; lapins, 26 à 34 fr. ; garennes, 10 à 12 fr.

SALAIRES AMÉRICAINS

Washington, 22. — Conformément à la loi, le Trésor américain publie un relevé des salaires dépassant 75.000 dollars payés en 1939 par une seule société ou compagnie à un individu. Quatre cent quatre-vingt dix-neuf personnes ont reçu en 1939 des salaires dépassant cette somme. Parmi elles, deux personnes ont reçu plus de 450.000 dollars et quatre plus de 300.000 dollars.

UN ARABE MEURTRIER EST MORT PEU AVANT SON JUGEMENT

Paris, 22. — Cet après-midi, le Président Laemlé a ouvert l'audience de la Cour d'Assises de la Seine où l'on devait juger le cas de l'Arabe Mohamed Salah, originaire de Tlemcen, qui était poursuivi pour homicide volontaire. En ouvrant la séance, le Président annonça que l'accusé était mort avant-hier à la prison de la Santé. En conséquence, l'affaire a été rayée du rôle et l'audience qui venait d'être ouverte a été aussitôt levée. Cette affaire était inscrite pour deux audiences, les 22 et 23 janvier.

Constipation: un GRAIN de VALS prendre au repos du soir

9376

BOURSE DE PARIS DU 22 JANVIER 1940

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
PARQUET COMPTANT		
3 % perpétuel	74 50	74 ..
5 % amortissable	85 60	85 50
4 % 1917	77 60	77 ..
4 % 1918	78 90	78 10
5 % 1920	111 50	111 ..
4 % 1925	133 75	133 75
4 ½ % 1932 A	82 95	82 40
4 ½ % 1932 B	83 75	83 55
4 % 1937	216 10	216 ..
Obl. Trésor 4 ½ 1932	974 ..	970 ..
— 5 % 1934	880 ..	880 ..
— 5 % 1935	987 ..	987 ..
Chem. de fer Etat 4 %	370 50	372 ..
— 5 %	387 ..	391 ..
P.T.T. 5 % 1928	510 ..	508 ..
— 4 ½ % 1929	471 ..	463 ..
— 5 % 1930	955 ..	960 ..
— 5 % 1936	966 ..	968 ..
Obl. Tr. 4 % 1936 B	135 ..	130 ..
Bons Trésor 4 ½ 1933	1065 ..	1065 ..
— 5 % 1934	1020 ..	1010 ..
— 4 % 1934	1032 50	1035 ..
— 4 % 1935	1032 ..	1032 ..
— 5 % 1937	1038 ..	1029 ..
Caisse autonome 4 ½	895 ..	890 ..
Crédit National		
5 % 1919	528 ..	528 ..
5 % 1920	508 ..	510 ..
Juillet 1922	530 ..	530 ..
Janvier 1923	534 ..	530 ..
Juin 1923	523 ..	523 ..
Janvier 1926	539 ..	550 ..
5 % 1932	502 ..	..
4 ½ % 1932	997 ..	1006 ..
5 % 1934	1018 ..	1010 ..
5 % 1935	1040 ..	1000 ..
5 % 1937	1020 ..	1022 ..
5 % 1938	1058 ..	1068 ..
Dép. du Nord 6 % 1921	494 ..	493 50
Banque de France	6150 ..	6200 ..
Crédit Commercial	510 ..	515 ..
Société Générale	756 ..	749 ..
Suez Actions	17250 ..	17225 ..
Chem. de fer Est	808 ..	805 ..
— Lyon	908 ..	909 ..
— Midi	726 ..	718 ..
— Nord	875 ..	852 ..
— Orléans	850 ..	870 ..
Métropolitain	740 ..	731 ..
Electr. Paris	660 ..	665 ..
Elect. et Gaz du Nord.	315 ..	616 ..
En. Elect. Nord Fr.	301 ..	298 ..
Thomson Houston	227 ..	225 ..
Nord-Est	642 ..	640 ..
Denain-Anzin	1265 ..	1292 ..
Schnaider	1730 ..	1756 ..
Tréfilerie du Hâvre	895 ..	864 ..
Béthune 10e	582 50	584 ..
— actions	5805 ..	5725 ..
Courrières	229 ..	230 ..
Lens	305 ..	304 ..
Marles	472 ..	470 ..
Vicoigne	490 ..	515 ..
Bolée	85 ..	86 50
Kali Ste- Th. 1910	865 ..	864 ..
Kuhlmann	810 ..	815 ..
Peugeot	480 ..	475 ..
Pollat-Chaussons	425 ..	429 ..
Plan Young	141 ..	134 ..
Egypte unif.	2770 ..	2770 ..
Japon 1907	1606 ..	1610 ..
Russe consolidé	11 ..	11 ..
Royal Dutch	67600 ..	66900 ..
Sucrerie Egypte	1118 ..	1118 ..
Electrique L.-R.-T.	115 ..	115 ..
Cotonnière St-Quentin.	.. ..	.. ..
Le Blan et Cie	360 ..	.. ..
Pérenchies	400 ..	395 ..
Saint-Frères	280 ..	269 ..

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
Aciéries de Longwy	304 ..	298 ..
— du Nord	255 ..	252 ..
— Paris-Outréau.	1680 ..	1680 ..
— Samb. et Mse.	380 ..	399 ..
Arbel	760 ..	755 ..
Atel. et Ch. France	345 ..	355 ..
Construct. Nord Fr.	358 ..	350 ..
Construct. mécan.	224 ..	227 ..
Fives-Lille	620 ..	615 ..
Jeumont act.	324 ..	324 ..
Louvroil	489 ..	470 ..
Senelle Maubeuge	601 ..	615 ..
Aniche	1330 ..	1360 ..
Anzin	860 ..	868 ..
Blanzy	1150 ..	1130 ..
Carvin	750 ..	759 ..
Dourges	1051 ..	1052 ..
Ligny-les-Aires	35 ..	.. ..
Ostricourt	1075 ..	1100 ..
Lilis-Bonnières Priv.	520 ..	518 ..
Lille-Bonnières Ord.	290 ..	290 ..
Verreries Aniche	525 ..	.. ..
Ciments Français	1240 ..	1245 ..
Ciments Boulonnais	260 ..	260 ..
Cim. Or. Ste-Ben.	4850 ..	4825 ..
Bokanowski	77 ..	.. ..
Marseil. de crédit	649 ..	650 ..
Zinc Silésia	92 ..	.. ..
Asturienne des Mines.	215 ..	216 ..
St-Raphaël	....	....
BANQUE COMPTANT		
Bruay	940 ..	930 ..
Clarence	84 50	85 ..
Liévin cp 1930	5450 ..	5225 ..
La Lucette	338 ..	330 ..
Tubize	52 ..	.. ..
PARQUET TERME		
Banque de France	8125 ..	8125 ..
Banque de Paris	875 ..	872 ..
Union Parisienne	479 ..	480 ..
Comptoir National	836 ..	827 ..
Crédit Foncier	2770 ..	2725 ..
Crédit Lyonnais	1672 ..	1684 ..
Pennaroya	473 ..	471 ..
Gafsa	980 ..	970 ..
St-Gobain	2400 ..	2440 ..
Citroën	532 ..	527 ..
Say	775 ..	787 ..
Foncières Egypte	4000 ..	3915 ..
Canadian Pacific	280 ..	292 ..
Wagons-Lits	45 50	45 75
Central Min.	2950 ..	2930 ..
Montecatini	257 ..	280 ..
Rio-Tinto	2992 ..	2968 ..
Norvège Azot.	1862 ..	1880 ..
BANQUE TERME		
Albi	926 ..	980 ..
Bruay 10e	277 ..	277 50
Caoutchoucs	222 ..	218 ..
Chartered	207 ..	209 50
De Beers ord.	1200 ..	1191 ..
Goldfield	498 ..	501 ..
Huile de Pétrole	816 ..	816 ..
Liévin Act.	172 ..	170 50
Malacca ord.	192 50	187 ..
Mexican Eagle	69 75	69 25
Pernod	735 ..	732 ..
Randmines	1565 ..	1550 ..
Shell Transp.	775 ..	786 ..
Sliva Plana	50 50	51 ..
Tanganyka	53 75	53 ..
Tharsis	399 ..	400 ..
Vieille Montagne	1425 ..	1368 ..

OBLIGATIONS. — Ville de Paris : 1871, 376 ; 1875, 480 ; 1876, 485 ; 1892, 227 ; 1894-95, 215 ; 1896, 275 ; 1899, inc.; 1904, 240 ; 1910 2 3/4, 219 ; 1910 2 %, inc.; 1913, 264 ; 1925 5 %, 644 ; 1929 4 1/2, 750 ; 1930 4 %, inc. — A lots ; 1930 4 %, 733 ; 1931 4 %, 690. — Fortif. : 4 %, 685 ; 1932 4 1/2, 755 ; 1934 5 1/2 %, 913 ; 1934 5 %, 615 ; 1935 5 %, 885 ; 1937 5 1/2 %, 950 ; 1938 6 %, inc.

Foncières. — 1883, 248 ; 1885, 282 ; 1/5, 60 ; 1895, 305 ; 1903, 294.50 ; 1909, 142 ; 1913 3 1/2 %, 299 ; 1913 4 %, 492 ; 1930 4 1/2 %, 715.

Communales. — 1880, inc.; 1891, 265 ; 1892, 306 ; 1899, 281 ; 1906, 283 ; 1912, 142 ; 1926, 503 ; 1927, 504 ; 1929, 873 ; 1930 4 %, 721 ; 1931 4 %, 745 ; 1931-32, 730 ; 1932, 765 ; 1933 5 %, 856 ; 1934, 580. — Bons : 1887, inc.; 1888, inc.

Panama. — Oblig. : 124.50.

CHANGES. — Londres : 176,625 ; New-York : 43.80 ; Belgique : 736,00 ; Hollande : 2.339,00 ; Italie : incoté ; Suisse : 985,00.

PAS DE POISONS DANS VOS REINS PAS DE MAL DE DOS

Si vos reins ne rejettent pas par jour environ 1500 grs d'urine et de résidus toxiques, les 24 kilomètres de tubes urinaires et les filtres microscopiques de vos reins sont bouchés par les déchets toxiques. Ainsi augmente le danger d'un empoisonnement par les acides.

Cet état d'acidité dû aux mauvaises fonctions des reins est un signal d'alarme et peut être le début d'un violent mal de dos, de troubles urinaires, douleurs dans les membres, perte d'énergie, lumbago, enflure des chevilles et sous les yeux, rhumatisme, vertiges.

La plupart des personnes surveillent leurs intestins, longs de 8 mètres, et négligent les 24 kilomètres de tubes urinaires S'ils sont bouchés par les poisons non éliminés vous pouvez être malade pendant des mois ! Ne courez pas un risque.

Assurez-vous que vos reins éliminent 1 litre 1/2 par jour en prenant des **PILULES FOSTER.**

Dès aujourd'hui, demandez-les. Elles sont employées avec succès par des millions de personnes. Elles vous soulageront rapidement. **Exigez les Pilules Foster.** 9405

GROS LOTS

VILLE DE PARIS 1892

Le numéro 481.543 est remboursé par 100.000 francs.

Le numéro 400.821 est remboursé par 50.000 francs.

Les deux numéros suivants sont remboursés chacun par 10.000 fr. : 130.020 — 333.596

Trente numéros sont remboursés chacun par 1.000 francs.

FONCIÈRES 5 1/2 % 1934

Le numéro 514.784 est remboursé par 500.000 francs.

Le numéro 494.793 est remboursé par 100.000 francs.

Le numéro 200.587 est remboursé par 50.000 francs.

Les deux numéros suivants sont remboursés chacun par 25.000 francs: 239.647 — 541.576

Les dix numéros suivants sont remboursés chacun par 10.000 francs :

36.573	90.489	127.826	224.011	246.651
533.107	580.917	683.586	773.717	797.470

Quarante numéros sont remboursés chacun par 5.000 francs :

15.925	39.840	64.808	86.046	87.399
93.469	109.120	117.019	141.614	175.648
204.261	228.121	233.225	265.453	293.110
306.548	330.617	344.397	357.075	367.924
378.017	376.844	386.678	416.510	445.333
453.180	490.914	517.249	521.554	541.463
565.706	614.749	622.492	627.181	680.971
721.630	731.815	732.364	749.390	790.014

12.346 numéros sont remboursés au pair.

A moins d'empêcher *l'asphyxie cutanée* grâce à ce lavage spécial . .

Les femmes, en général, s'inquiètent davantage des fards à appliquer sur la peau que de la peau elle-même ; et, cependant, dès que celle-ci s'abîme, aucun fard ne peut en dissimuler les défauts. Actuellement, l'Asphyxie Cutanée constitue la cause principale d'enlaidissement de la peau ; elle provient d'un étouffement lent des pores dû à un démaquillage incomplet de l'épiderme. Les pores perdent, en effet, toute activité dès qu'ils sont obstrués.

Il est, pourtant, facile d'éviter tout cela grâce au Savon de Toilette LUX préparé spécialement par des experts pour prévenir l'Asphyxie Cutanée. Sa mousse abondante et parfumée enlève toutes les impuretés des pores qui, demeurant libres, conservent leur vitalité. Pour la toilette et le bain, employez donc, régulièrement, le Savon de Toilette LUX ; c'est le meilleur moyen d'avoir un épiderme sans défaut.

SAVON DE TOILETTE LUX

PRESERVE DE L'ASPHYXIE CUTANÉE

T.S.H PRODUIT FRANÇAIS — EN VENTE PARTOUT

BOURSE DE LILLE du 22 Janvier 1940

CHARBONNAGES. — Albi, 920, 950; Aniche, 1330, 1350 ; Anzin, 653, 660 ; Béthune, 5900, 5800 ; (dixième), 594 562 ; Blanzy, 1172, 1159 ; Bruay, 922, 913 ; (dixième), 95,50, 95 ; Carvin, 740, 740 ; Comm. Fourch., 711, 711 ; Courrières, 228, 222 ; Cressin, 25, 26; Dourges, 1048, 1041 ; Escarpelle, 2625, 2770 ; Lens, 305,50, 307 ; Liévin, 188, 168 ; C. 30 a., 5350, 5300 ; Marles 70*, 478, 478 ; Nord d'Alais, 402, 428 ; Ostricourt, 1085, 1100 ; Thivencelles, 165, 158 ; Vicoigne, 500, 500.

GAZ ET ÉLECTRICITÉ. — Artésienne de F. et Lum., 168, 168 ; Béthunoise, 185, 190 ; Contin. du Gaz, 1260, 1255 ; Electr. et Gaz du Nord, 320, 320 ; Electr. Nord 3.25, 325 ; Electr. Nord-Ouest, 425, 427 ; Energ. Electr. N. Fr., 308, 307.

MÉTALLURGIE. — Aciéries Blanc-Misseron, 110, 110 ; Acier. Longwy, 302, 302 ; Acier. Nord, 257, 260 ; At. Constr. N. Fr., 350, 350 ; Constr. Méc., 215, 217 ; Denain et Anzin, 1260, 1270; Fives-Lille, 610, 617 ; F. et A. Marine, 546, 546 ; F. et A. Nord et Est, 639, 639 ; Mat. Franco-Belge, 1290, 1290 ; Jeumon, 319, 322 ; Part, 675, 670 ; Louvroil, 485, 480.

INDUSTRIES TEXTILES. — Agache Fils, 403, 402 ; Fil. et Filter. France, 450, 448 ; Industries Textiles, 795, 820; Jouiss., 535, 535 ; Le Blan et Cie, 380, 380 ; Lyonn. de Textiles, 392, 385 ; Saint Frères, 263, 264 ; Tiberghien, 158, 159.

VALEURS DIVERSES. — Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing, 104, 110 ; Cim. Boulonnais, 265, 265 ; Ciments Français, 1300, 1240 ; Mat. Constr. Loisne, 176, 175,50 ; Engrais d'Auby, 188, 185 ; Glaces et Verres Sp. N., 2075, 2060 ; Kali Sainte-Thérèse, 889, 875 ; Kuhlmann, 812, 801 ; Péchiney, 1820, 1830 ; Saint-Gobain, 2450, 2425 ; Us. Libercourt, 215, 215 ; Asturienne des Mines, 220, 215 ; Béthuoise d'Alimentation, 400, 392 ; Docks du Nord, 540, 520 ; Hénin, 134, 134.

OBLIGATIONS. — Département du Nord 1921, 495 ; 1923, 507 ; 1926 (janvier-juillet), 515 ; 1926 (mars-septembre), 523 ; 1927, 517 ; 1931 (remb. à 1.000), 745 ; 1931 (bon 2.000), 1625 ; 1931 (bon 500), 455 ; 1935, 965. — Département du Pas-de-Calais 1926, 520 ; 1927, 525 ; 1935, 920. — Lille 1935, 747. — Roubaix 1931, 715. — Crédit National 1919, 530 ; 1920, 515 ; 1922 535 ; 1923 (février-août), 535 ; 1923 (avril-octobre), 528 ; 1924, 542 ; 1934, 1025 ; 1935, 1000 ; 1937, 1023 ; 1938, 1070. — Denain et Anzin 1927, 982. — Eglises Dévastées (Gr. de Reconst.) 1928 512 ; 1928 5%, 980 ; 1931, 900. — Grosse Métallurgie 1931, 930. — Houillères du Nord et du Pas